

**CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE**  
**EXTRAORDINAIRE puis ORDINAIRE**  
**de l'Association de Prévoyance et de Solidarité du**  
**District d'Alsace de Football**

**LE VENDREDI 25 NOVEMBRE 2022**

Suite à la décision du Comité-Directeur, l'Assemblée Générale de l'Association de Prévoyance et de Solidarité du DAF. est convoquée pour le **VENDREDI 25 NOVEMBRE 2022** au Club-House du SC SELESTAT – 2, Espace Georges LEVY, à 19h00

**ORDRE DU JOUR de l'AGE**

- Modifications des Statuts de l'APS

**ORDRE DU JOUR de l'AGO**

- 1) Allocution et rapport sur la gestion de l'A.P.S par le Président.
- 2) Rapport sur la situation financière par le Trésorier.
- 3) Rapport des Vérificateurs aux Comptes.
- 4) Fixation du montant de l'allocation annuelle de 2023 (Art. 13 des Statuts).
- 5) Election au Comité-Directeur :
- 6) Désignations des vérificateurs aux comptes :  
**Sont candidats** : M. Michel LEDERLE  
M. Jacky MULLER
- 7) Intervention du secrétaire général Erny JACKY
- 8) Intervention du Président du District d'Alsace de Football
- 9) Points divers

« L'assemblée générale délibère valablement quel que soit le nombre des membres présents ou représentés. Un membre pourra se faire représenter par un autre dont le pouvoir signé par ce dernier doit être déposé avant l'ouverture de l'assemblée ; mais un membre ne pourra représenter qu'un seul autre membre. Les délibérations sont prises à la majorité des membres présents ou représentés.

Toutefois, la majorité requise est des trois quarts des membres présents si la délibération porte sur la modification des statuts de l'association. »

Le Président :  
Hubert GOETZ

